

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNAF 64

EN DATE DU 12 MARS 2024

Le Comité Directeur de l'UNAF 64 s'est réuni le dimanche 12 mars 2024 à 15H00, en visioconférence (Whatsapp).

Tous les membres du Comité sont convoqués :

- ❖ M. CHABRY Laurent (Président et Secrétaire Général)
- ❖ M. CHARLET Jérémie (Vice-Président et Trésorier Général)
- ❖ M. RODRIGUES Théo (Délégué Juridique Départemental)
- ❖ Mme AROSTEGUY Colynn (Membre Assesseure)

Présent(e)s : MM. CHABRY Laurent, CHARLET Jérémie et RODRIGUES Théo.

Excusé(e)s : Mme AROSTEGUY Colynn.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont rappelés :

1. Définition d'une date pour l'Assemblée Générale 2024.
2. Formalités administratives (diffusion du Procès-Verbal).

Résolutions :

1. Définition d'une date pour l'Assemblée Générale 2024 :

L'Assemblée Générale 2024 est électorale pour un nouveau mandat de quatre ans, elle se déroulera le dimanche 26 mai 2024 à 10H00 au foyer de l'Union Jurançonnaise sis au 1 rue de Borja 64110 Jurançon.

2. Diffusion du présent Procès-Verbal :

M. CHABRY Laurent est chargé de procéder à la diffusion du présent Procès-Verbal.

**Fait à Aïcirits-Camou-Suhast le 12 mars 2024
Pour le Comité Directeur de l'UNAF 64,**

**Le Président
Laurent CHABRY**

